

S.I.V.U. D'ASSAINISSEMENT CLISSON-GORGES

Rapport d'activité 2018



Présentation du syndicat

- Création du Syndicat par les communes de Clisson et Gorges en 1996 (arrêté préfectoral du 9 mai 1996).
- Compétences statutaires :
 - Construction et gestion de la station d'épuration de la Bâtardière et de ses ouvrages annexes ;
 - Gestion et entretien des réseaux d'assainissement des deux communes membres (arrêté modificatif du 7 mars 2001).
- 3 agents permanents :
 - 1 technicien responsable de la station de traitement des eaux usées 2 adjoints techniques chargés du suivi des réseaux.
- Le secrétariat et la comptabilité sont assurées par la mairie de Gorges.

Contribution des communes en 2018

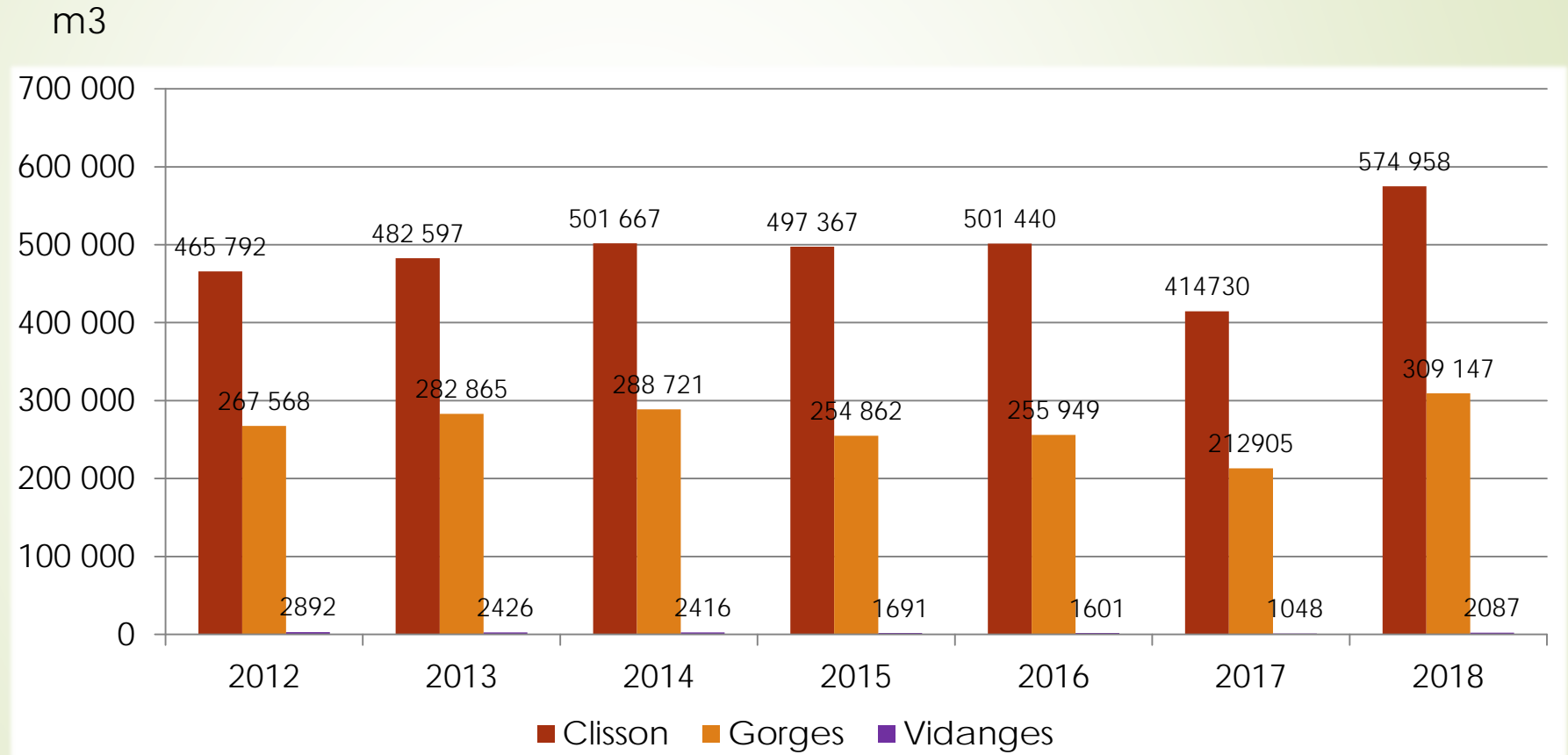
Contributions votées : 508 000,2 €

La répartition entre les communes est calculée en fonction des résultats de l'année (4 critères définis par les statuts):

	CLISSON	%	GORGES	%
Raccordés 25%	3006	64,22	1687	35,78
Volumes reçus sur la station 25%	574 958 m ³	65,03	309 147m ³	34,97
Temps passé sur chaque réseau 25%	1 407 h	61,43	883,30 h	38,57
Participation forfaitaire 25%	Fixe	50,00	Fixe	50,00
TOTAL	60,17 %		39,83 %	

Les résultats de la station

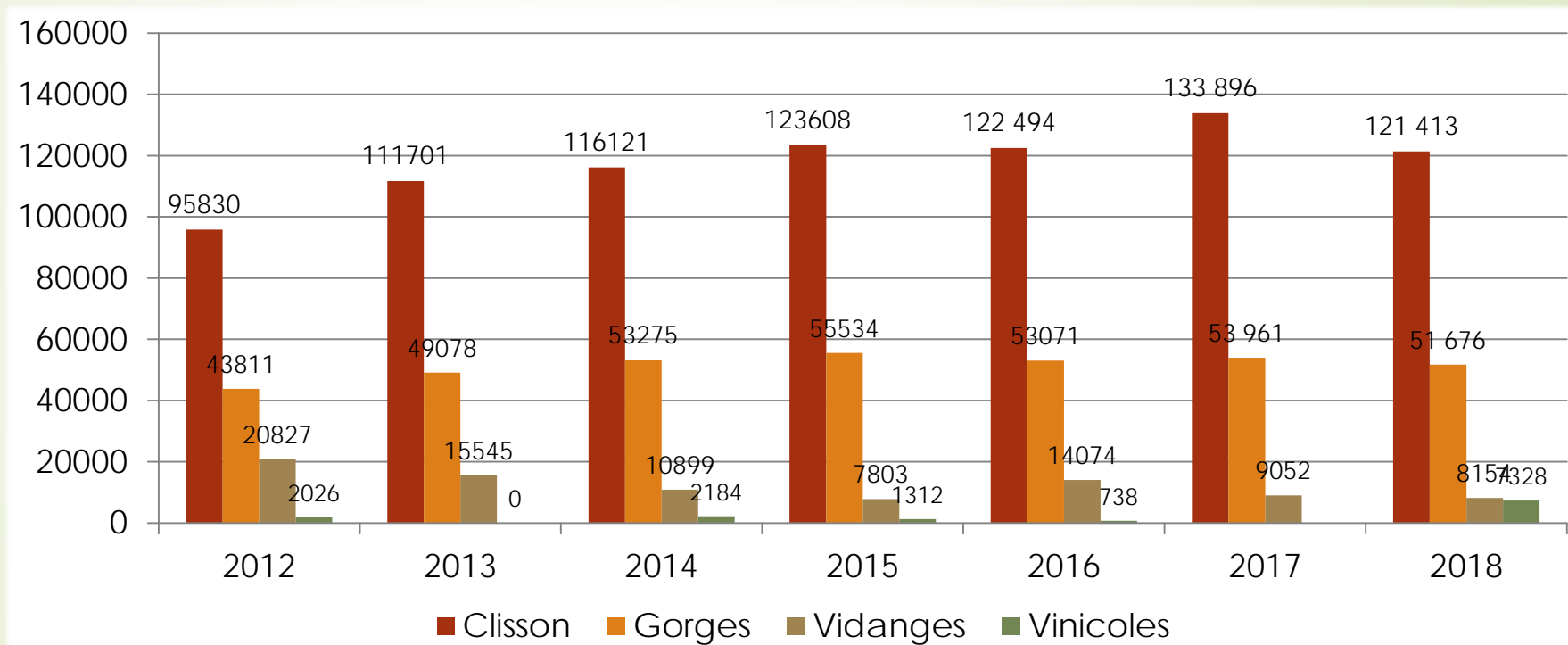
Volumes reçus sur la station :



Les résultats de la station

Charges à l'entrée de la station :

Kg DBO5*

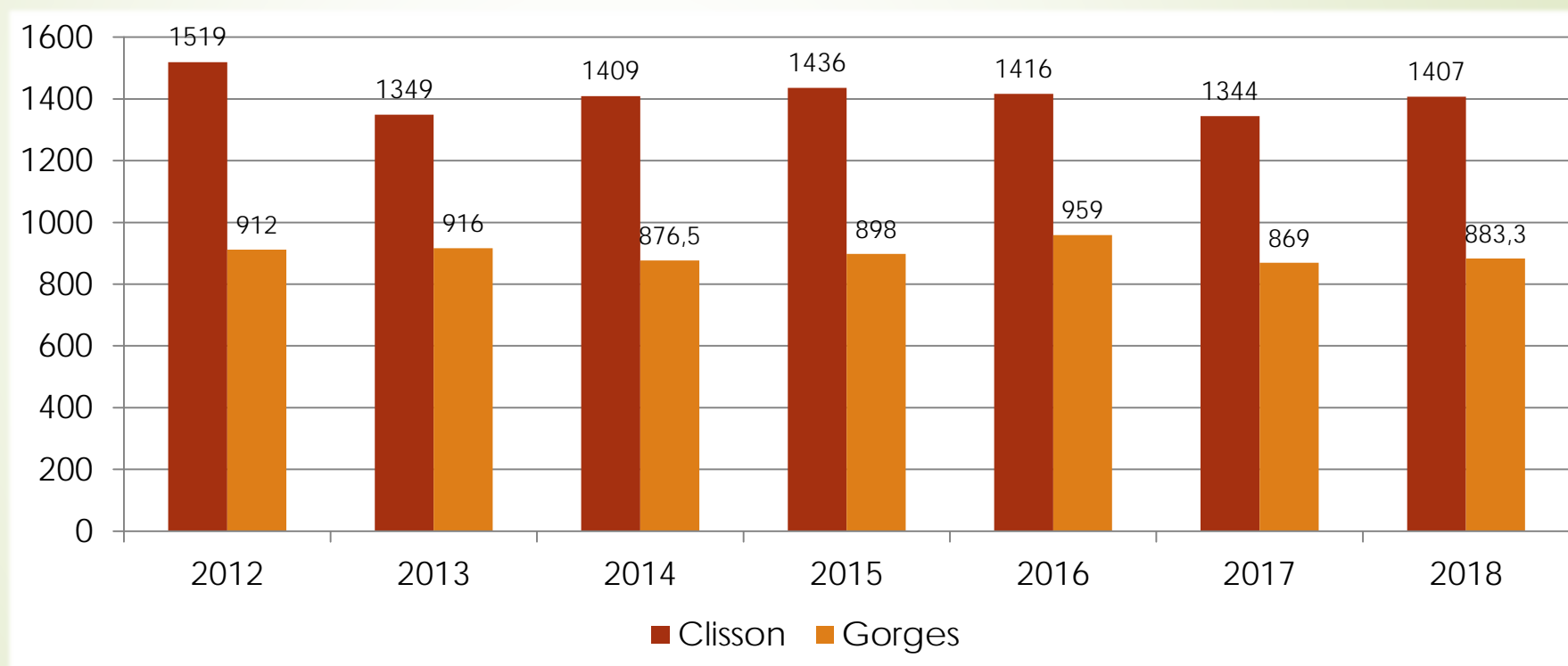


* Kg DBO5 : demande biochimique en oxygène. Indique la teneur en matières organiques biodégradables de l'eau.

Les résultats de la station

Temps passé par les agents pour l'entretien des réseaux municipaux :

heures



Rendement de la station en 2018

Résultats de l'autosurveillance de la station de traitement :

	DBO5	DCO	MES	NK	NGL	PT
	%	%	%	%	%	%
Moyenne annuelle	97,92	94,00	97,83	94,50	91,08	87,42
Valeurs limites rendement	90	85	95	-	80	80

Les contrôles en autosurveillance réalisés en 2018 ont été reconnus conformes à 100%.

DBO : demande biochimique en oxygène

DCO : demande chimique en oxygène

MES : matières en suspension (turbidité)

NK : azote ammoniacal et organique

NGL : azote global

PT : phosphore total

Production et épandage des boues

Processus de production et de valorisation des boues :



Le plan d'épandage a fait l'objet d'une extension en 2013. Le suivi agronomique est assuré par La Noëlle Environnement.

En 2018, **757 tonnes de boues chaulées ont été épandues** (197 tonnes de matières sèches nouvelles produites).